



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

ACCORD CADRE - COLLECTE ET
TRAITEMENT DES DECHETS MUNICIPAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**ACCORD CADRE - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS
MUNICIPAUX**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La collectivité produit une grande variété de déchets lors de l'exécution de ses missions tant à destination des usagers que pour son propre fonctionnement.

La Communauté d'agglomération de Niort a compétence pour les déchets dits ménagers mais chaque producteur doit faire son affaire des déchets non ménagers (déchets industriels et déchets banals).

La collecte et le traitement de ces déchets doivent être confiés à un prestataire spécialisé et agrément.

En conséquence, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres composée de 17 lots correspondants aux divers types de déchets non ménagers produits par la collectivité.

Lot n°	Désignation	Montant Maximum Annuel € TTC
1	Déchets Industriels Spéciaux	50 000
2	Déchets Industriels Spéciaux : Batteries	- 1000
3	Déchets Industriels Spéciaux : Piles et Accumulateurs	1 000
4	Déchets Industriels Spéciaux : Fibrociment contenant de l'amiante et équipements de protection individuelle souillés	1 000
5	Déchets Industriels Spéciaux : Déchets d'hydrocurage	15 000
6	Déchets Industriels Banals : Bois brut	3 000
7	Déchets Industriels Banals : Métaux ferreux et non ferreux en mélange	- 4 000
7	Déchets Industriels Banals : Aluminium	- 3 000
7	Déchets Industriels Banals : Cuivre	- 3 000
8	Déchets Industriels Banals : Matières plastiques	1 000
9	Déchets Industriels Banals : Verre non recyclable	1 000
10	Déchets Industriels Banals : Cartons d'emballage du Centre Technique Municipal	3 000
11	Déchets Industriels Banals : Cartons d'emballage des Groupes Scolaires	15 000
12	Déchets Industriels Banals : Huiles et graisses alimentaires	1 000
13	Déchets Industriels Banals : Destruction d'archives	2 000
14	Déchets Industriels Banals : Sciures, poussières et copeaux de bois de l'activité menuiserie	3 000
15	Déchets inertes blancs	8 000
	Déchets inertes noir	7 000
	Déchets inertes en mélange	9 000

16	DEEE : Déchets informatiques	7 000
17	Collecte et traitement des consommables d'impression usagés favorisant les actions d'insertion professionnelle	500

Les dépenses sont prévues aux budgets des années pendant lesquelles seront réalisées les prestations (2012-2016).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :
approuver le dossier de consultation des entreprises ;
autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les accords cadres à venir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL